

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

DATE DE CONVOCATION :
28 mai 2026

DATE D’AFFICHAGE :
28 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 9

L’an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures quarante-cinq minutes, s’est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Clément FONTAINE, Maire.

Etaient présents :

Jérémie BRÉANT, Alexandre CÔTE, Clément FONTAINE, Frédéric LEROUX, Chloé MORELLI, Maël MORELLI, Camille RENAUT

Absents : Sophie FRÉMONT (pouvoir à Camille RENAUT), Marie HOMONT (pouvoir à Clément FONTAINE), Loïc KEROUREDAN, Hélène RECHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Jérémie BREANT a été élu secrétaire.

1. Désignation des délégués aux élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs ;

Vu l’instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l’arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Il est procédé à l’élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégué titulaire : M. FONTAINE

Délégués suppléants : M. MORELLI, M. BRÉANT, M. CÔTE.

2. Désignation membres de la CLECT

La C.L.E.C.T. a pour rôle de procéder à l’évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et EPCI. Elle vise à assurer l’équité financière entre les communes et la communauté urbaine en apportant transparence et neutralité financière.

Chaque commune membre de l’EPCI doit disposer d’au moins un représentant au sein de la C.L.E.C.T. issu de son conseil municipal.

La Communauté Urbaine propose de nommer un titulaire et un suppléant.

Après discussion, il est proposé de désigner en tant que :

- Délégué titulaire : M. MORELLI
- Délégué suppléant : M. BREANT

Proposition votée à l’unanimité.

3. Renouvellement CIID

A la suite des élections municipales et communautaires 2026, la Communauté Urbaine est tenue de procéder au renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Elle est composée de 10 commissaires titulaires et 10 suppléants désignés par la Direction Départementale des Finances Publique à partir de noms fournis par la CU.

Il convient donc de désigner pour chaque commune un commissaire et un commissaire suppléant.

Après discussion, il est proposé de désigner en tant que :

- Commissaire titulaire : M. LEROUX

- Commissaire suppléant : M. BREANT

Proposition votée à l'unanimité.

4. Compte de gestion 2025

Le Maire expose au conseil que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice. Il vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le conseil vote le compte de gestion 2025.

Proposition votée à l'unanimité.

5. Compte administratif 2025

Le compte administratif 2025 est présenté comme suit :

Résultat de fonctionnement 2025

Recettes de fonctionnement	125 066.59€
Dépenses de fonctionnement	120 957.46€
Résultat brut de fonctionnement 2025	4 109.13€
<i>Excédent reporté de Fonctionnement 2024</i>	<i>103 159.01 €</i>
Excédent global de fonctionnement 2025	107 268.14€

Résultat d'investissement 2025

Recettes d'investissement	60 738.68€
Dépenses d'investissement	6 201.44€
Résultat brut d'investissement 2025	54 537.24 €
<i>Déficit d'investissement reporté 2024</i>	<i>- 71 832.64 €</i>
Excédent global d'investissement 2025	- 17 295.40 €

Le Conseil Municipal approuve et adopte les résultats présentés.

9 voix pour.

6. Affectation des résultats

Le Conseil Municipal décide ensuite d'affecter les résultats comme suit :

AFFECTATION DE RESULTATS

Couverture du déficit d'investissement R/1068	17 295.40 €
Excédent de fonctionnement reporté R/002	89 972.74 €
Déficit d'investissement reporté D/001	17 295.40€

9 voix pour.

7. Chemin AFGA

M. le Maire indique au conseil que le chemin devant l'AFGA a été refait en février afin d'être carrossable et permettre une meilleure circulation des voitures, notamment lors des vacances scolaires quand les enfants fréquentent la colonie.

Maintenant qu'il est carrossable, ce chemin rural peut passer sur le domaine public après une visite de la CU pour vérifier que les travaux correspondent à ce classement. L'entretien incomberait donc à la CU, comme toutes les autres voiries communales.

Après discussion, le conseil décide de garder l'entretien de cette voie pour le moment.

8. Devis Seine-incendie

M. le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise Seine Incendie pour une mise aux normes des équipements (extincteurs, plans d'évacuation, pose signalétique, ...) pour les bâtiments communaux. Afin de se mettre aux normes mais d'étaler les dépenses, le conseil, après discussion, décide d'autoriser le maire à signer le devis pour la partie mairie / salle / local archives – cuve à fioul, afin de réaliser les travaux en 2026 pour un montant de 1019.87€ HT. La mise aux normes de l'église sera faite en 2027.

Proposition votée à l'unanimité.

9. Mise à jour du tableau des emplois

Suite à l'avancement de grade d'un agent de la commune, il convient de mettre à jour le tableau des emplois.

M. le Maire propose au conseil :

- de supprimer le poste au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C
- de créer un poste au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe relevant de la catégorie C

Proposition votée à l'unanimité.

10. Location de la salle communale

M. le Maire rappelle aux conseillers que la salle communale peut être louée par les personnes extérieures à la commune, uniquement si un « parrain » (personne de la commune) est présent à l'évènement.

Il propose d'ouvrir la location aux extérieurs sans condition.

Après discussion, il est décidé de reporter cette décision. Il convient d'abord de faire des vérifications et aménagements nécessaires pour louer dans de bonnes conditions.

Informations diverses :

- Un diagnostic a été réalisé sur l'arbre devant la mairie et le résultat fait apparaître que le tronc est très creux en intérieur. En cas de tempête, cet arbre menacerait la mairie et les habitations autour. Il est convenu de le faire abattre prochainement.
- Un devis va être demandé pour remplacer le panneau d'affichage libre en bois devant la mairie par un panneau similaire aux 2 tableaux d'affichage. Le panneau en bois sera réinstallé ailleurs dans la commune.
- M. le Maire fait part du mail reçu par la CU concernant le Règlement Local de Publicité Intercommunal. Mrs COTE et FONTAINE se portent volontaires pour être référents.
- Un rendez-vous a eu lieu avec la commune de Criquetôt concernant des frais de scolarité restant à payer. La somme a été revue et doit passer en conseil municipal à Criquetôt et un échelonnement sur 2 ans sera programmé.
- M. le Maire fait savoir qu'un contact a été pris avec la Direction des Routes concernant la problématique du stationnement de voitures et de cars à la Tourniole, dû à la surfréquentation d'Étretat.
- Le SDE76 a interrogé les communes concernant les projets de la nouvelle équipe municipale. Des devis vont être demandés pour l'enfouissement de la seconde partie rue du village, la rue du grand vauchel, la rue du bois et la voie du moulin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h11

Le Maire,

Le secrétaire de séance